

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
<b>Communauté de communes du Clermontais</b>		
Date de la convocation	20 octobre 2020	<b>Séance du : 27 octobre 2020</b>
		L'An Deux Mille Vingt, le 27 octobre, à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	<b>Votes : 43</b>	
Présents : 36	Pour : 43	
Absents : 2	Contre :	
Représentés : 7	Abstention :	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M Jean FRADIN (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault); M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), M. Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault). M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieuran Cabrières), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian). M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan), Mme Sophie ROYON (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Jacky PEREZ (Villeneuvevette).

Absents représentés : Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet) représentée par M Jean FRADIN (Canet), Mme Daria PICARD (Ceyras) représentée par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault) représentée par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Mme Christine RICARD (Paulhan) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Jacques ARRIBAT (Salasc) représenté par M. Gérald VALENTINI (Valmascle)

Absents : M. Jean Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), M. Sébastien VAISSADE (Liausson)

**Objet : Eau potable – Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (RMC) pour le poste « d'Animateur captages prioritaires et pollutions diffuses » - Année 2021**

Monsieur RODRIGUEZ rappelle aux membres du Conseil communautaire que la Communauté de communes du Clermontais mène des actions en faveur de la restauration et de la préservation des captages prioritaires de son territoire, à savoir ceux de Paulhan et de Ceyras. Un poste d'animateur « captages prioritaires et réduction des pollutions diffuses » est créé depuis 2014 pour mettre en œuvre ces missions.

Compte tenu de la politique d'accompagnement menée par l'Agence de l'Eau RMC au titre du SDAGE, il est proposé de solliciter le soutien financier de l'Agence de l'Eau au taux le plus élevé possible pour le poste d'animateur « captages prioritaires et réduction des pollutions diffuses » au titre de 2021, à hauteur de 50 % d'un Equivalent Temps Plein (ETP).

Ce projet est inscrit au contrat entre l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et la Communauté de communes « pour une gestion durable des services d'eau potable et d'assainissement ».

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur RODRIGUEZ, et après en avoir délibéré,

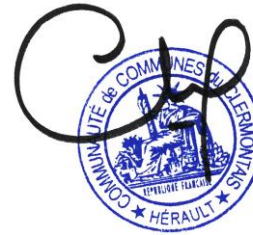
**A L'UNANIMITE,**

**SOLLICITE** auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, une subvention la plus élevée possible.

**AUTORISE** Monsieur Le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontais,



Claude REVEL